

COMMUNE D'AGOS-VIDALOS

Séance du 15 février 2024

Membres en exercice : 11	Le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 7 février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc ABBADIE, le Maire.
Présents : 8	
Excusé :	
Excusé Représenté : 3	Présents : Jean-Marc ABBADIE, Yves ASELMAYER, Patrick BATTISTON, Dorian GALCÉRA, Marie-Sylvie LATAPIE, Yves MAYSTRE, Alain MOYNET, Didier VERGÉ.
Votants : 11	Représentés : Eric BOYER procuration à Jean-Marc ABBADIE, Nathalie ESTEREZ procuration à Yves MAYSTRE, Jean-Luc DUMAS procuration à Marie-Sylvie LATAPIE
	Secrétaire de séance : Marie-Sylvie LATAPIE

Le Maire ouvre la séance à 18h30.

Marie-Sylvie LATAPIE est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le dernier procès-verbal, lequel est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

- * Approbation du dernier compte-rendu
- * Adoption de l'ordre du jour
- * Désignation du secrétaire de séance
- * Point recensement de la population
- * Point budgétaire
- * Travaux forestier SIVU
- * Courrier chasseurs du Pibeste
- * Courrier d'Eric Pragnère
- * Bail Ollink
- * Zone énergie renouvelable
- * Dossier smacl
- * Dossier jumelage
- * Entretien chemin des gardes
- * Dossier groupement pastoral
- * Questions diverses

1 – Recensement de la population

Monsieur Alain Moynet fait le point sur le recensement de la population : 210 résidences principales et 208 résidences secondaires.

Toute l'équipe est à féliciter pour cet excellent travail.

2 – Transfert de la compétence PLUi à la CCPVG

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le transfert de la compétence PLUi à la CCPVG.

3 – Point budgétaire

Monsieur le Maire fait un point sur le budget 2024 et donne lecture de l'affectation des résultats du compte administratif 2023 :

Budget eau et assainissement	001 Recettes	89 803.97 €
	002 Dépenses	15 324.71 €
Budget communal	001 Dépenses	34 289.55 €
	002 Recettes	250 328.45 €

4 – Courrier du SIVU

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du SIVU concernant l'assistance des services de la RNR pour les coupes et travaux forestiers.

Pour la commune d'Agos-Vidalos, cette réunion interviendra en 2030 et en 2032 pour la forêt indivise Agos-Ouzous.

Le contact sera pris avec la RNR l'année précédant l'échéance.

5 – Circulation des véhicules à moteur utilisés pour la chasse sur les pistes de la réserve du Pibeste

Monsieur le Maire donne lecture des courriers reçus du président du GIC et de la société de chasse du Pibeste Agos-Vidalos.

A l'unanimité du conseil, il est approuvé la circulation des véhicules à moteur sur les pistes de la commune : « Ambat » (chemin du Thou) et « Bergons » (accès col d'Andorre) afin de faciliter l'accès et le débardage des animaux et leur régulation (sangliers, cervidés...).

Le conseil municipal rappelle que la police du Maire s'applique sur l'ensemble du territoire communal afin de prendre en compte tous les besoins ponctuels de nos concitoyens et ayants droit.

6 – Courrier de M. Eric Pragnère

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Eric Pragnère qui souhaite céder à la commune la moitié de la rigole située sur la parcelle section B n° 1145.

Une rencontre sur le terrain avec le géomètre aura lieu prochainement.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

7 – Bail commercial – Société Ollink

Monsieur le Maire informe le conseil que le bail commercial avec la Société Ollink sera prochainement conclu.

Le montant du loyer sera de 600 € TTC / mois.

8 – Zones des énergies renouvelables

Monsieur le Maire donne lecture du zonage des Z.E.R. avec :

- du photovoltaïque sur toute la commune hors réserve régionale,
- du photovoltaïque à la gare supérieure du massif du Pibeste,
- de l'hydroélectricité en continuité de la microcentrale SHEM.

9 – SMACL - MAÏF – Expérimentation visant à tester une solution pour limiter les impacts des inondations sur les bâtiments publics.

Monsieur le Maire donne lecture de l'opération de prévention, menée avec les deux assureurs de la commune et qui sera lancée le 18 mars prochain.

Il est proposé que M. Jean-Marc Bougy soit le correspondant référent animateur de la démarche.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

10 – Projet de jumelage

Monsieur le Maire donne lecture du service juridique de l'ADAC concernant le projet de jumelage avec la commune d'Angues.

Une rencontre va être organisée avec Madame le Maire d'Angues. La démarche définie dans le guide du jumelage est longue.

Une association dite de jumelage devrait être constituée et pour ce faire, une réunion avec la population du village doit être organisée.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

11 – Entretien du sentier dit « des Gardes »

La demande de personnes bénévoles pour l'entretien de ces sentiers serviront aussi de coupe-feu.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

12 – Entretien de terrains

L'entretien des terrains de la Porte des Vallées, La Serre et la Coutrade sera fait par M. Florian Galau.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Chiens aboyeurs – une démarche sera faite auprès des propriétaires
- Bail administratif Ecolorado
- Service de Géodésie de l'IGN – position des bornes
- Suez - Entretien puits pompage eau
- Courrier Nature en Occitanie (vautour percnoptère)
- Service remplacement secrétariat mairie de la CCPVG

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.

Liste des délibérations du conseil municipal du 15 février 2024

DE 2024 01 – Transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme » à la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves

Nom	Fonction	Signature
<i>ABBADIE Jean-Marc</i>	Maire	
Marie-Sylvie LATAPIE	Conseillère municipale Secrétaire de séance	